

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 mai 2014 portant nomination au conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens

NOR : AFSH1430405A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu l'article L.4232-9 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jean-Benoît DUFOUR, pharmacien inspecteur de santé publique, est nommé représentant, à titre consultatif, du ministre chargé de la santé auprès du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens, en remplacement de Mme Florence de SAINT MARTIN.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 23 mai 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice par intérim
des ressources humaines du système de santé,*
M. LENOIR-SALFATI